


"En Europe, un pesticide classé cancérigène doit être retiré du marché "

Le praticien Pierre-Michel Périnaud est à la tête d'un réseau de 1 700 médecins demandant le retrait du glyphosate

 Avec l'Union régionale des professionnels de santé de Nouvelle-Aquitaine ou la Ligue contre le cancer, l'association Alerte des médecins sur les pesticides (AMLPP), dont l'appel fondateur a été signé par quelque 1 700 médecins, fait partie des organisations du monde médical appelant à un non-renouvellement de l'autorisation du glyphosate en Europe. Son président, Pierre-Michel Périnaud, généraliste à Limoges (Haute-Vienne), détaille les raisons de son engagement.

Le glyphosate a depuis de nombreuses années une réputation de sûreté auprès des agriculteurs et des agences réglementaires : pourquoi militer contre sa réautorisation ?

Ce qui nous a décidés, c'est la publication du rapport du Centre international de recherche sur le cancer - *CIRC* - , del'agence de l'Organisation mondiale de la santé, qui a classé, en mars 2015, le glyphosate comme " cancérigène probable " pour les humains. Quand on est médecin et qu'on s'intéresse aux données toxicologiques et aux causes des maladies, il ne vient pas à l'esprit de remettre en cause les avis du CIRC.

Ce sont des rapports indépendants, rédigés par des experts de plusieurs disciplines, issus de plusieurs pays, etc. De plus, s'agissant du glyphosate, le CIRC évaluait un produit présent depuis longtemps sur le marché, sur lequel beaucoup de données sont disponibles. Le CIRC a identifié les mécanismes permettant au glyphosate d'induire ou de promouvoir des cancers et a conclu à la cancérigénicité du produit sur les animaux de laboratoire. Quant au lien avec des cancers sur les hommes, les indices existent mais les preuves sont plus difficiles à mettre en évidence – ce qui n'est pas étonnant puisque le glyphosate n'est que rarement utilisé tout seul... A partir de ces éléments, le CIRC a classé le glyphosate " cancérigène probable " et, en Europe, la législation est claire : un pesticide classé cancérigène doit être retiré du marché.

En zone rurale, les médecins remarquent l'émergence de pathologies qui pourraient être associées au glyphosate ?

Il est bien évidemment très difficile pour les médecins de tirer des conclusions définitives sur les causes des maladies qu'ils diagnostiquent. D'une part, il n'y a pas que les pesticides et d'autre part, les tendances dépendent des régions. En Nouvelle-Aquitaine, par exemple, une région viticole, nous remarquons une augmentation de troubles neurodégénératifs comme les maladies de Parkinson ou d'Alzheimer, ou encore une hausse des lymphomes non hodgkiniens - *un cancer du sang* - .

Or dans son expertise collective de 2013, l'Institut national de la santé et de la recherche médicale - *Inserm* - estimait déjà qu'il existe des preuves fortes d'un lien entre Parkinson et l'exposition aux pesticides et qu'il y a des indices d'un lien avec Alzheimer. L'expertise associait aussi les lymphomes non hodgkiniens au glyphosate. Deux ans plus tard, le CIRC est parvenu à

la même conclusion.

Les pesticides comme le glyphosate, en particulier, sont utilisés depuis plusieurs décennies par les agriculteurs : pourquoi les médecins se mobilisent-ils aujourd'hui ?

Nous autres médecins ne sommes pas formés à la santé environnementale, c'est-à-dire à chercher l'origine des maladies. On nous donne, à l'université, un certain nombre de causes générales : le tabac, l'alcool, le cholestérol, le sel et le sucre... Et c'est à peu près tout notre bagage pour rechercher les causes des maladies. Nous sommes un peu formatés à ne pas chercher plus loin que ces quelques éléments. A mon sens, c'est la raison pour laquelle on s'est abstenu pendant longtemps de voir ce qui se passait. Mais les médecins ne vivent pas en dehors de la société : la littérature scientifique s'est beaucoup étoffée et la presse en rend compte de plus en plus.

Il faut une formation continue des médecins sur ces questions, au moins pour informer les plus fragiles que sont la femme enceinte et le jeune enfant. Pour nous, c'est l'un des enjeux des Etats généraux de l'alimentation.

Qu'attendez-vous des Etats généraux de l'alimentation ?

Nous nous sommes invités aux discussions avec deux autres associations - *l'ASEF et l'AMSES-Martinique* - , mais nous n'avons qu'une tête pour trois : un seul médecin sur les 60 personnes de l'atelier auquel nous participons ! C'est très léger. Nous sommes dans l'atelier sur le risque chimique et, à deux séances de la fin, on se demande encore si la problématique des pesticides va réussir à émerger ! On a clairement le sentiment que les choses ont été organisées de manière à ce que rien ne puisse jamais en sortir. Par exemple, la non-réautorisation du glyphosate n'a même pas été abordée. En bref, nous sommes atterrés.

propos recueillis par Stéphane Foucart